

Interpellation écrite du 30 mars 2022 de MM. Maxime Provini, Alain Miserez et Kevin Schmid: «Livraison en ville de Genève, est-ce qu'il y a un plan?»

Ces deux dernières années, les infrastructures routières ont passablement évolué en ville de Genève. De nouvelles bandes cyclables ont été créées, des routes raccourcies, des places de stationnement supprimées.

Ces nouvelles mesures entraînent des difficultés supplémentaires pour les livraisons en ville de Genève.

Des commerçants se voient même facturer des «suppléments embouteillage» sur certaines de leurs livraisons.

Tous les matins, des milliers de livraisons ont lieu en ville de Genève. Ces dernières nécessitent souvent un stationnement sauvage entre le trottoir et la route, ce qui rend dangereuse la circulation pour tous les utilisateurs de la chaussée et du trottoir.

Ainsi, il apparaît urgent que la Ville prenne des mesures pour faciliter les livraisons des commerçants en ville de Genève.

C'est pourquoi nous souhaitons interpeller le Conseil administratif sur les points suivants:

- Suite aux différentes mesures de réaménagement des chaussées en ville de Genève, est-ce qu'une réflexion générale concernant la manière dont les livraisons peuvent s'effectuer a été menée?
- Si une réflexion générale a été menée, est-il possible d'en connaître les tenants et aboutissants?
- Suite aux différentes mesures de réaménagement des chaussées en ville de Genève, est-ce que les commerçants ont été sondés afin de faire part de leurs observations?
- Suite aux différentes mesures de réaménagement des chaussées en ville de Genève, est-ce que des places de livraison supplémentaires sont prévues?